

MyGaloo passe à l'étape supérieure de son développement avec l'aide du crowdfunding !



Après une première levée de fonds en mars 2014, d'un montant total de 600.000 euros, la jeune startup Marseillaise, qui est basée à la [Pépinière Marseille Innovation](#), au Pôle Média Belle de Mai, passe à une étape supérieure.

En effet, après avoir obtenu le prix de l'Innovation 2014 du Salon des Maires et des Collectivités Locales, en fin d'année dernière, l'entreprise dirigée par Jean-Christophe Léonard et Manoël Deligny veut accélérer son développement pour diffuser de façon nationale son portail des Collectivités, qui lui a valu cette récompense.

Forte de signatures avec Pays d'Aix Associations, La Valette-du-Var, Roquevaire, Bouc-Bel-Air ou encore Florimont, MyGaloo veut désormais déployer son portail associatif dans toutes les régions de France et, pour cela, la startup fait appel au financement participatif, qu'elle connaît bien puisqu'elle propose déjà aux associations inscrites sur sa plateforme !

Pour ce faire, MyGaloo a choisi de faire confiance à Kiosktinvest, plateforme de crowdfunding lancée par les CCI de France, gage de confiance et de sécurité pour les potentiels investisseurs. MyGaloo fait partie des trois premiers projets retenus par Kiosktinvest et a eu l'honneur d'assister au lancement de la plateforme, le 16 décembre, au Palais Brogniart à Paris.

Après une première phase de vote, la phase de souscription va bientôt démarrer avec l'ambition, pour MyGaloo, de lever 400.000 € supplémentaires et d'ouvrir son capital aux citoyens, ceux qui font MyGaloo au quotidien.

Pour en savoir plus sur la campagne de financement participatif,
[rendez-vous ici](#)

Pour voir le projet MyGaloo et investir (ou soutenir),
[cliquez !](#)

Pour un exemple de portail associatif des collectivités,
[c'est par ici !](#)